



La discussion à visée philosophique (DVP) ou oral réflexif

1. Principes invariants

Définition

La DVP appartient à la catégorie des débats réglés. Cette approche, tant dans sa démarche que dans les apprentissages qu'elle met en jeu, relève d'un type particulier d'oral réflexif (qui n'exclut aucunement le recours à l'écrit).

La DVP ou oral réflexif a pour objet de réfléchir au sens des choses, en dehors de toute prise de décision et sans viser l'action. De façon générale, cette réflexion implique de sortir de soi-même, de partager les questions existentielles dans le temps et l'espace pour penser notre condition humaine dans ce qui fonde notre rapport au monde, aux autres...

Elle a pour moyen ce qui nous est commun et nous relie à tous les autres : l'universel de la raison.

La DVP se distingue donc, par ses objectifs, d'autres formes de débats réglés, notamment :

- le conseil de vie de classe ou conseil d'élèves dans lequel les élèves vont apprendre à gérer l'espace commun de façon démocratique : fonctionnement de la classe (élaboration des règles de vie, règlement des conflits) ; dont l'enjeu est l'action, la prise de décision et l'engagement dans une collectivité ;
- l'espace de parole pour se dire (souvent effectué dans le cadre des Rased avec le psychologue scolaire) en tant que la psychologie s'adresse à chacun de nous en ce qui nous différencie de tous les autres, vise ce que nous avons d'unique à travers une histoire particulière, déterminée dans le temps et l'espace, des préoccupations et des désirs personnels (l'affect).

Cela implique que la DVP n'est ni un apprentissage de la démocratie, ni un lieu de parole. L'exigence visée, la règle implicite qui régit l'échange, est l'accès à la pensée en ce qu'elle ouvre vers l'universel : ce qui vaut pour tout autre que moi. Cela exclut donc la simple juxtaposition des opinions comme la simple expression du « moi je ».



Enjeux pour l'EMC

Cycle 2

- **La règle et le droit : 1-b** – Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.
- **1-c** – Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.

Cycle 3

- **La sensibilité : 2-a** – Respecter autrui et accepter les différences.
- **La règle et le droit : 1-b** – Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.
- **Le jugement : 2** – Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.

Cycle 4

- **Le jugement : 1-b** – Comprendre les enjeux, de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).

Objectifs d'apprentissages pour les élèves (connaissances, capacités, attitudes)

1. **L'examen des opinions** : c'est apprendre à penser sa pensée, à réfléchir son savoir. D'où je sais ce que je sais ? Quelle est la valeur rationnelle de mes idées ? Jusqu'où peuvent-elles valoir pour d'autres que moi ?...
2. **La mise à jour d'un problème** : c'est apprendre à distinguer la question du problème dont le traitement est complexe et peut contenir en même temps le oui et le non comme possibles. Il s'agit de comprendre les enjeux de la question de départ, d'explicitier ce qu'elle comporte d'implicite, ce qu'elle induit aussi... afin de trouver une formulation qui permette son analyse.
3. **L'argumentation** : c'est apprendre à penser la difficulté dans un effort de cohérence rationnelle du discours. Il s'agit d'expliquer les raisons de notre discours à travers le développement d'exemples, de contre-exemples, d'hypothèses... en utilisant différents types de raisonnements (hypothético-déductif, inductif, par l'absurde...). Construire une argumentation, à travers la confrontation des idées, donne du sens à un discours, permet d'analyser des intuitions de telle sorte qu'elles puissent acquérir une valeur rationnelle.
4. **La conceptualisation** : c'est passer du mot à l'idée. Un apprentissage réussi du langage permet d'utiliser un mot juste en situation. Il ne s'agit pas seulement de dire ce que l'on pense mais surtout de penser ce que l'on dit. La conceptualisation sert à retracer les différentes pistes entrevues afin d'arriver à clarifier certaines distinctions simples, mais essentielles à la compréhension de la thématique, qui s'affineront au fur et à mesure des problématiques.



2. Démarches

Il y en a trois, incontournables même si elles peuvent s'adapter à l'âge des élèves. Par exemple, au cycle 2, elles peuvent s'effectuer dans la même séance (30 mn environ) et au cycle 3, elles peuvent constituer 3 séances (de 30 à 45 mn) d'une même thématique.

1. **Explorer des idées** : permettre aux élèves d'identifier la source de leurs représentations (d'où je sais ce que je sais ?), d'en interroger leur valeur (est-ce vrai seulement parce que c'est mon père qui le dit ?) et de les confronter à celles des autres.
2. **Confronter ses idées** : dans la confrontation des représentations, les élèves sont amenés à trier, classer, à repérer les différents éléments qui fondent leurs discours. Ce travail de la langue comme lieu d'émergence de la pensée s'effectue soit à partir des mots (leur polysémie nous met d'emblée devant un embarras ; questionner l'implicite, l'ambiguïté du sens est nécessaire si on veut permettre aux élèves une analyse critique du sens commun), soit à partir de distinctions sur le sens des mots qui mettent en œuvre l'opposition ressemblance-différence. Plus les élèves seront en mesure de faire ces distinctions, plus ils sauront qualifier leur expérience et lui donner sens en organisant ce qui, au départ, est confus.
3. **Structurer ses idées** : par une recherche commune de sens. C'est structurer la pensée pour passer du particulier au général. Si nos expériences sont différentes, nos interrogations sont-elles pour autant irréductibles les unes aux autres ou pouvons-nous les analyser en repérant quelques invariants communs ?

3. Conditions de réussite

Rôle de l'enseignant

La pratique d'une DVP s'inscrivant dans le cadre de la classe, le maître ne change pas de statut lors de cette activité. Son rôle est essentiel à plusieurs niveaux :

1. **en amont, la préparation** : il s'agit plutôt de clarifier la ou les notions sous-jacentes au thème, les présupposés de la formulation choisie, de comprendre les distinctions fondamentales qui permettent d'approfondir la réflexion, de repérer diverses entrées possibles et de comprendre les enjeux qui en découlent... Bref, de maîtriser autant que faire se peut, à son niveau, la notion qui sera discutée en classe avec les élèves. Le sérieux de la préparation conditionne donc la qualité de réflexion des élèves eux-mêmes.
2. **pendant les 3 étapes** : l'étayage langagier ou guidage. Toute la pertinence du guidage consistera, non pas à amener un groupe à un point donné, mais à l'accompagner jusqu'où il est capable d'aller. Le seul objectif du guidage est d'amener un groupe à tracer son propre itinéraire en l'aidant à le baliser, en le rendant perceptible grâce à des repères qui apparaîtront comme des résultats momentanés. Il concerne uniquement le fond, c'est-à-dire le contenu de la discussion.

- **la reformulation** : reformuler, c'est mettre en évidence des éléments exploitables qui feront progresser la discussion. Elle permet de recentrer l'attention sur l'objet du débat et oblige les élèves à ne pas se contenter de réponses approximatives mais à approfondir leur pensée, à la développer, à affiner certaines distinctions... ce qui a pour effet parfois de les mettre face à des contradictions, des idées ou des interrogations nouvelles. L'enseignant joue ici le rôle de tiers qui libère les plus timides (ou en retrait) des influences personnelles des leaders. Chaque intervention acquiert ainsi un même statut, les réflexions, les idées devenant propriété du groupe lui-même.
- **les récapitulations intermédiaires des idées tout au long de la discussion** : elle offre la possibilité de faire le point sur les idées émises, de donner sens aux exemples (souvent juxtaposés) en les généralisant, ou encore d'ouvrir d'autres pistes de réflexion, de comprendre où on en est. Ces phases de structuration des idées permettent d'avancer dans la réflexion en opérant des « stabilisations » de sens à travers des distinctions, des contradictions, des rapprochements...
Remarque : certains dispositifs proposent des rôles aux élèves (reformulateur-synthétiseur...). Certes les élèves peuvent s'y exercer mais cela ne saurait suffire pour structurer la discussion : l'enseignant ne peut être en retrait, c'est à lui de mettre en lien les différentes idées et d'aider les élèves, par son questionnement, à construire leur pensée.
- **la synthèse finale** : elle retrace surtout leur cheminement et, peu à peu, elle structure la réflexion du groupe (elle peut clôturer un thème comme servir de point de départ à une séance ultérieure). Mais, dans tous les cas, qu'elle soit succincte ou plus élaborée, elle tente de formaliser les distinctions abordées même si celles-ci restent incomplètes afin qu'elles constituent des points d'appui possibles par la suite. L'objectif, séance après séance, est d'aider les élèves à organiser leur pensée.

3. après : toutes les suites sont possibles et envisageables.

4. Références pour aller plus loin

H. Caudron, « *Enseigner la morale aujourd'hui* », Hachette éducation, 2007.

A. Lalanne, « *La philosophie à l'école, une philosophie de l'école* », L'harmattan, 2009.

Voir également le site de François Galichet « Atelier Populaire de Philosophie en Ligne » et le guide [Pratiquer la philosophie à l'école](#), disponible en téléchargement direct.

Certaines éditions comme « Les petits Platon » ou collections comme « Les goûters philos » (Milan), spécialement destinées aux enseignants, peuvent se révéler très utiles tout comme certains manuels de Terminale et dictionnaires de philosophie.